



SOMMAIRE

1. Semis des cultures d'été, ne pas tarder
2. Une météo favorable à la récolte de l'herbe
3. Désherbage betteraves sucrières
4. Désherbage lin textile

Le clin d'œil météo

« Plus mai est chaud, plus l'an vaut. » avec de l'eau !

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Semis des cultures d'été, ne pas tarder !

Les conditions météo de ces derniers jours ont été profitables à l'avancée des cultures mais aussi aux levées d'adventices. Près de Beauvais, le nombre d'adventices fait l'objet d'un suivi sur une parcelle de betteraves sucrières biologiques. En 6 jours, le nombre de graminées a été multiplié par 3 et le nombre de dicots (renouées majoritaires) par 9 ! La température du sol relevée le 27 avril, à 3 cm de profondeur, est de 12 °C.

C'est toujours l'absence de pluies significative qui interroge. Avec des températures annoncées cette semaine voisines des normales pour un mois de mai (min à 7°C et max à 18 °C), la question du retard de semis fait craindre une mauvaise levée pour toutes les cultures à semer peu profondément.

Tournesol

Les premiers semis ont commencé il y a 10 jours en secteur précoce. La graine doit-être positionnée dans le frais. Densité 70 000 grains/ha au semoir monograine.

Attention aux zones à présence d'oiseaux ! les moyens d'effarouchement sont à mettre en œuvre au plus près de la levée.

Maïs grain

Les premiers semis de maïs peuvent également commencer sans trop tarder à une profondeur de semis 5 à 6 cm. Densité de semis 100 000 grains/ha.

La vigilance porte sur les dégâts possibles liés aux corneilles.

Soja

Tout comme le maïs, le soja apprécie des températures du sol proches de 10-12°C. Là encore, les semis peuvent commencer début mai. Pour rappel :

- Densité de semis : 650 à 700 000 gr/ha, à une profondeur de 4 à 5 cm.
- Objectif peuplement : 620 000 pieds/ha.

Inoculation INDISPENSABLE à réaliser le jour du semis.

Sarrasin

Cette culture doit être conduite en culture principale avec une souplesse sur la période de semis allant de début mai à mi-juin. Elle permet bien souvent de valoriser les terres à faibles potentiels. La densité de semis à respecter est de 40 kg/ha. Profondeur de semis 2 à 4 cm.

Attention, le caractère indéterminé de la culture amène à une récolte autour de fin septembre – mi-octobre pour les semis les plus tardifs en juin. Tenant compte des risques de pollution par dérive avec le Prosulfocarbe, matière active entrant dans la composition d'herbicides utilisés en conventionnel à l'automne, il faudra impérativement récolter le sarrasin avant que les blés de vos voisins soient désherbés.

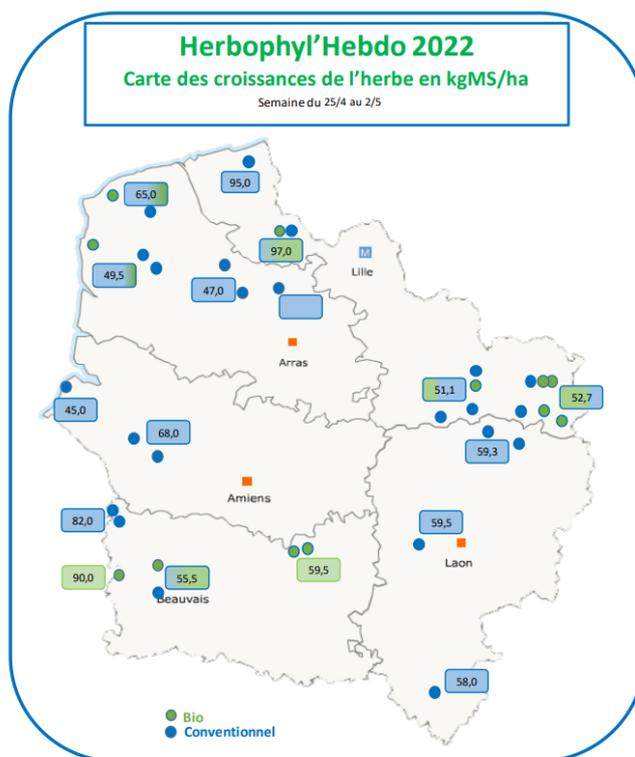
2. Une météo favorable à la récolte d'herbe

Dans le bulletin Herbophyl de cette semaine, ce sont les récoltes qui sont mises en avant.

Grâce à une météo favorable, les ensilages et premiers enrubannages ont commencé. La tendance des rendements est estimée à la baisse par rapport aux années de références (environ 2.5 t MS/ha).

La moyenne de la pousse de l'herbe est de 63.1 kg MS/ha avec une variation entre 41 et 111 kg MS/ha. On constate toujours un vent du nord bien présent, et le manque d'eau commence à se faire sentir. N'ayant pas de prévisions d'eau pour les prochains jours et par ce vent frais, il est conseillé de ne pas chahuter les prairies, c'est-à-dire limiter la mécanisation (hersage – ébousage, fauche des refus). Dans ces conditions séchantes, veillez à ne pas surpâturer vos prairies. Gardez le repère « hauteur de sortie des animaux » au mois de mai de 5 à 6 cm. Dans les conditions météo actuelles, pensez aussi à allonger les temps de retour sur les prairies pâturées (autour de 25 jours) et donc limiter le débrayage de parcelles.

Margaux ANSEL



3. Désherbage des betteraves

Pour les semis réalisés mi- avril, les betteraves sont au stade cotylédons/ 2 F naissantes. Le binage, dans la plupart des situations, est à réaliser rapidement. Pour ce premier passage, les protèges plants sont indispensables et la vitesse d'avancement doit être réduite. Le cordon laissé sur le rang doit être le moins large possible. Il ne pourra être désherbé à la herse étrille que lorsque les betteraves seront à un stade plus avancé (2F vraies pour les herse étrille à câble, 4F pour les herse simples).

Le lien d'un binage à cotylédons/2F naissantes : https://youtu.be/2Gyu-C_XJnE

Pour rappel, les stades d'intervention possible en fonction des différents outils :

		Prélevée	Levée : coléoptile sort de la surface	Cotylédons	2 Feuilles	De 4 à 12 Feuilles	Jusqu'à récolte
Houe Rotative	Perte de pieds	Moyenne	Non réalisable	Forte	Moyenne	Très Faible	Nulle
	Efficacité adventice	Bonne		Moyenne	Moyenne	faible	Nulle
Herse étrille à câbles	Perte de pieds	Moyenne	Non réalisable	Moyenne	Faible	Très Faible	Nulle
	Efficacité adventice	Bonne		Bonne	Bonne	Bonne	Moyenne
Herse étrille / Rotoétrille	Perte de pieds	Forte	Non réalisable	Forte	Moyen	Très Faible	Nulle
	Efficacité adventice	Bonne		Bonne	Bonne	Bonne	Moyenne
Bineuse	Perte de pieds	Forte	Forte	Forte	Moyenne	Nulle	Nulle
	Efficacité adventice	Nulle	Nulle	Moyenne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
Doigt Kress	Perte de pieds	Non réalisable	Non réalisable	Très Forte	Forte	Moyen	Nulle
	Efficacité adventice			Bonne	Bonne	Moyenne	Moyenne

Pour les derniers semis, le passage en prélevée des betteraves doit être réservé aux situations où le risque de salissement est avéré (voir photo page suivante).



Passage en pré-émergence des betteraves HE câble 4km/h
agressivité4 en limon (photo JC Germain ITB)

Pierre DURAND

4. Désherbage du lin textile

Les semis de lin réalisés dans la semaine du 11 au 15 avril approchent du stade 3 cm au-dessus des cotylédons. C'est le repère que nous nous étions donnés cet hiver pour commencer les premières interventions en plein avec la herse étrille. Comme pour les autres cultures de printemps, les adventices sont désormais à un stade cotylédons – 1ères feuilles étalées, qui imposent d'intervenir rapidement.

Sur la parcelle de l'Earl de la Forêt dans l'Oise, nous sommes intervenus volontairement plus tôt, le 26 avril dernier, au stade cotylédons-1^{ères} feuilles du lin. Les adventices présentes étaient également au stade cotylédons. Sur la vidéo proposée, vous pourrez voir les interventions réalisées à ce jour et les premières observations. Pour le lin textile également, les interventions précoces seront probablement déterminantes. A suivre !



<https://youtu.be/wksZxC-HPM4>

Pierre Le FUR – Gilles SALITOT

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 – 82) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

